

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

CEEAC/23e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement : lancement de l'Union douanière en janvier 2024

UNE initiative salutaire. Tant elle devrait, de l'avis de nombreux experts, booster et fluidifier les échanges entre les onze (11) pays membres de la communauté.

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

PRÉSIDENT en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, a présidé, samedi dernier, au palais de la présidence de la République, les travaux de la 23e session ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de cette organisation sous-régionale. En présence, entre autres, de ses homologues d'Angola (João Lourenço) de la Centrafrique (Faustin-Archange Touadéra), du Congo (Denis Sassou Nguesso), de la Guinée équatoriale (Teodoro Obiang Nguema Mbasogo), du Tchad (Mahamat Idriss Deby Itno), de Sao Tomé (Carlos Manuel Vila Nova) et de la République démocratique du Congo (Félix Antoine Tshisekedi Tsilombo). Des assises de haut niveau et d'une qualité significative. Tant elles auront permis, de l'avis même du numéro un gabonais, aux leaders de la sous-région, de consolider la dynamique de l'intégration en décidant du lancement dès janvier 2024 de l'Union douanière. Ce qui devrait fluidifier la circulation des marchandises entre les onze (11) États membres et booster le commerce intra communautaire, considéré jusque-là comme assez marginal. C'est dire qu'en janvier prochain, avec la levée en principe des barrières commerciales et autres droits de douane, la CEEAC devrait connaître une avancée significative. Toute chose s'inscrivant en droite ligne de l'Agenda Afrique 2063, visant à faire du continent une zone de croissance inclusive et de développement durable au bénéfice du bien-être de ses populations. Et tout état de cause, comme l'a souligné le président de la République, la rencontre de Libreville aura été également marquée par

l'adoption d'un certain nombre d'instruments pertinents (Rapport du Conseil des ministres, d'activités du président de la Commission, des protocoles et décisions examinés par les experts, etc.). Et la réalisation des progrès considérables en matière de financement et de réforme institutionnelle de la CEEAC, la sécurité maritime et la promotion de l'approche genre. Avec à la clé un grand pas dans la mise en place progressive des organes et institutions communautaires, dans le cadre du délai de cinq ans prescrit par le Traité révisé de la CEEAC.

" Grâce aux différents textes approuvés, nous avons assuré la poursuite de la Réforme de la CEEAC, consolidé notre communauté et amélioré la gouvernance de notre organisation communautaire", a-t-il lancé. Non sans s'être félicité, sur le plan politique et sécuritaire, " des avancées significatives observées dans notre sous-région, qui reste globalement stable." Pour autant, a-t-il déploré, des défis sécuritaires persistent dans la sous-région (Lire ci-dessous). Tout ceci pour relever que dans la capitale gabonaise, les chefs d'État se sont attelés à faire le point sur le fonctionnement de l'espace communautaire et à solidifier son socle, en tenant compte des enjeux actuels et à venir. Une démarche prospective, signe de leur volonté d'avancer, main dans la main, vers des lendemains meilleurs. En clôturant les travaux, Ali Bongo Ondimba a exprimé sa gratitude à ses pairs. Tout en remerciant les partenaires au développement et en félicitant " la Commission et ses experts pour avoir œuvré au bon déroulement" de la rencontre de Libreville.



Le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, samedi dernier, à la clôture des travaux.

Persistance des défis sécuritaires

J.K.M
Libreville/Gabon

AU nombre des faiblesses entravant le fonctionnement de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) figure, entre autres, la situation sécuritaire. C'est fort à propos que le président de la République, Ali Bongo Ondimba, hôte de la 23e session ordinaire de la CEEAC, l'a relevé pour le déplorer. D'autant que cela constitue, a-t-il indiqué, une menace pour la stabilité et le développement de la communauté. " Il s'agit de la menace terroriste, l'immigration clandestine, la piraterie maritime, la criminalité transfrontalière. S'ajoutent à tout cela, l'exploitation illégale des ressources naturelles et toutes les autres formes de menaces à la stabilité de notre communauté, a-t-il détaillé. Pour y faire face, le chef de l'État a mentionné la nécessité de continuer à mutualiser les efforts. D'apporter une



Les chefs d'Etat présents dans la capitale gabonaise.

réponse globale et concertée en la matière, en surmontant autant que possible les divergences d'approches. " Il s'agira également pour nous de renforcer nos capacités, nos moyens d'action et d'appuyer toutes les initiatives visant au maintien et à la consolidation de la paix, notamment le recours à la médiation et aux bons offices", a-t-il précisé. Quoi qu'il en soit, la mutuali-

sation des efforts couplée à un accroissement significatif des investissements en matière de sécurité s'avère d'autant nécessaire que, toutes proportions gardées, selon de nombreux experts, les États, pris individuellement, auront du mal à juguler ces maux. Surtout que, selon eux, la criminalité organisée est en pleine croissance dans la sous-région.